

**Profil de référence de l'économie des ménages
ruraux de la zone Agro-Pastorale et Pêche
Lac Tchad¹
Département de Mandy**



Avril 2014

¹ Le travail de terrain de ce profil a eu lieu en Mars-Avril 2014 dans le département de Mandy. L'information présentée fait référence à l'année de consommation Octobre 2011– Septembre 2012. Sans changements rapides et fondamentaux dans l'économie de la zone, l'information contenue dans ce profil restera valide pour environ cinq ans (jusqu'en 2017).

Sommaire

I. Résumé des principaux résultats	3
II. Contexte	5
III. Calendrier	11
IV. Marché	9
V. Categorisation socio-économique.....	6
VI. Sources de nourriture.....	12
VII. Sources de revenu monétaire	16
VIII Poste de dépenses	19
IX. Risques et chocs.....	22
X. Stratégies d'adaptation (Extensibilité)	22
XI .Recommandations.....	23
Annexe	24

I. Résumé des principaux résultats

Il se dégage de cette étude d'analyse de l'économie des ménages de la zone agro-pastorale et pêche de la région du Lac au Tchad les constats suivants :

- Zone très propice à l'agriculture, l'élevage et la pêche permettant aux ménages de la localité de combiner l'agriculture avec l'élevage et la pêche à des degrés divers. La pêche est légèrement plus importante pour les populations vivant près du lac ou des polders², tandis que plus loin, le bétail est plus important.
- L'écrasante majorité (63%) de la population est constituée de ménages très pauvres et pauvres. Ces ménages se caractérisent pour l'essentiel par une taille de ménage assez réduite (7 et 9 personnes), disposant de très faibles capacités de production (0,44 et 1,2 ha de superficie exploitée en saison des pluies et en contre saison froide) et un troupeau de taille très réduite constitué essentiellement de petits ruminants et d'un âne. Les nantis et les moyens (27% de la population) mettent en valeur respectivement 3,4 et 6 ha. Ils disposent d'un troupeau de plus grande taille composé à la fois de petits et de gros ruminants. Aussi on rencontre les asins dans tous les groupes mais les pauvres en disposent d'un à deux (1-2) tandis que les moyens et les aisés ont entre 3 et 4; ces deux derniers groupes font également la différence avec la possession d'un équin et d'un à deux (1-2) dromadaires; on note également que la taille du ménage augmente avec le niveau de richesse.
- Malgré la précarité observée dans le domaine des productions agricoles, on constate que même les très pauvres et pauvres arrivent à satisfaire leurs besoins énergétiques annuels minimaux (2100 Kcal / jrs/per) ; cette situation s'explique par une contribution importante des apports de paiement en nature. En effet dans cette zone, deux personnes par ménage très pauvre ou pauvre travaillent (la récolte de maïs) dans les champs des nantis ou des moyens et reçoivent entre 4 à 5 coro³ de maïs soit 10 à 12,5 kg par jour travaillé.
- La contribution de la propre production à la couverture des besoins énergétiques annuels des ménages moyens et nantis est comprise entre 78 % et 102 %. Par contre, elle n'atteint que 41 à 52% chez les très pauvres et pauvres. Cette contribution modeste de l'activité agricole à la satisfaction des besoins alimentaires des ménages pauvres et très pauvres est un indice de la vulnérabilité alimentaire de cette importante partie de la population dans cette zone de production agricole par excellence (deux à trois compagnes par an). Si les ménages pauvres et très pauvres n'arrivent à produire que la moitié de leurs besoins alimentaires en année normale, on peut se poser la question de savoir quel serait leur état en année anormale.

² Polders : Un **polder** est une étendue artificielle de terre gagnée sur l'eau

³ Le Coro est une unité de mesure locale. 1 coro est égale 2.5 kg

- La contribution des produits animaux (lait et viande) à la couverture des besoins énergétiques annuels des ménages est importante chez les moyens (15%) et les aisés (19%). Elle est presque nulle chez les ménages très pauvres (1%) et pauvres (2%). Cette grande contribution des produits animaux à la couverture des besoins énergétiques chez les groupes moyens et aisés s'explique par l'importance du troupeau possédé par ces groupes.
- Une part importante (plus de 30%) de la nourriture consommée provient des achats réalisés sur le marché chez toutes les classes socio-économiques. Si pour les ménages plus aisés, ces achats entrent plus dans une logique de diversification du régime alimentaire, les ménages très pauvres et pauvres dépendent plus du marché pour leur nourriture de base. Cette forte dépendance des pauvres et très pauvres vis-à-vis du marché et de l'évolution des prix les rend plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et donc à la malnutrition. Toute hausse de prix pourrait contribuer à creuser leur déficit énergétique.
- L'analyse des revenus montre une nette disparité entre les différentes catégories socio-économiques. Le revenu moyen annuel d'un ménage typique aisé dans ce milieu est 10 fois plus élevé que celui d'un ménage typique très pauvre (3 991 095 FCFA contre 374 740 FCFA), 6,3 fois celui d'un ménage Pauvre (3 991 095 FCFA contre 623 910 FCFA) et près que 2 fois celui d'un ménage moyen (2 190 182FCFA). La grande majorité des ménages (très pauvres et pauvres) de cette zone dispose d'un très faible pouvoir d'achat avec un revenu journalier moyen de moins de ½ \$US.
- Ce niveau de pauvreté limite fortement l'écrasante majorité des ménages notamment les plus pauvres et pauvres à faire des investissements importants dans des activités économiques qui leur permettent de générer plus de bénéfice; à diversifier leur alimentation et à investir davantage dans la santé notamment des nourrissons et jeunes enfants les plus exposés au risque de morbidité. Ce qui semble expliquer valablement une forte incidence de la malnutrition infantile dans cette population agro-pastorale et pêche.
- Les revenus des ménages très pauvres et pauvres proviennent essentiellement des activités économiques très aléatoires notamment: le salariat agricole, l'auto-emploi (fabrication des briques, vente de bois/paille, artisanat) ce qui les rendent très sensibles aux variations des prix de rémunération des petits travaux qu'ils exercent au jour le jour. Cette très forte dépendance de ménages très pauvres et pauvres aux activités économiques très aléatoires pourrait constituer un important risque. Il est plus que nécessaire de repenser à la base de l'économie de ces ménages en les amenant à s'investir pour disposer de capacités plus soutenables de génération de revenu par plus d'investissement dans la production agricole, dans l'élevage et la pêche.
- Les dépenses réalisées pour les intrants de production (l'achat des animaux, les semences, les produits vétérinaires, l'emploi des travailleurs agricoles et non agricoles, l'achat des outils et puisettes) sont faibles chez les ménages très pauvres et pauvres (16 420 à 38 100 FCFA) mais restent très importants pour les ménages moyens (712 200FCFA) et aisés (1 500 900FCFA). Les

coûts d'achat des animaux pour renforcer le troupeau représentent chez les moyens et aisés environ 50% des dépenses de cette rubrique. En effet, cet intérêt des moyens et aisés pour les activités d'élevage montre que ce dernier leur procure l'essentiel de leur revenu.

- Enfin, nous constatons **l'interdépendance des différents groupes socio-économiques** : les ménages plus pauvres ne pourraient survivre sans emploi chez les ménages plus aisés. Ces derniers ne pourraient maximiser leurs profits de l'agriculture, en particulier de la culture du maïs, sans la main-d'œuvre des pauvres.

II. Contexte

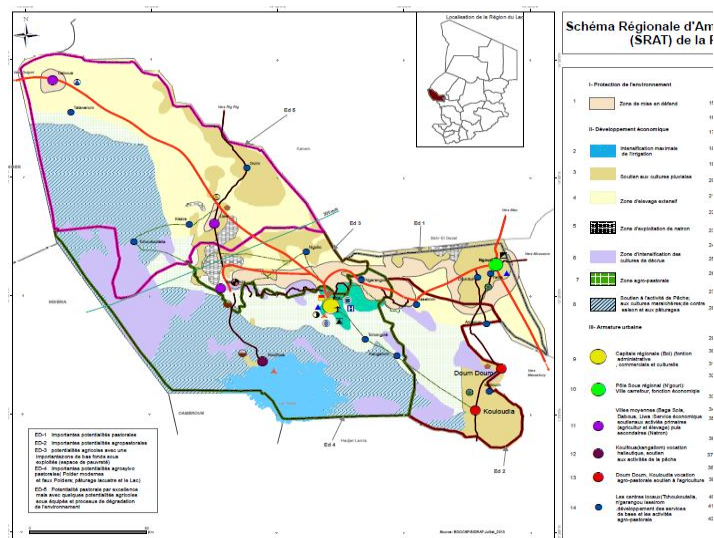
La zone agropastorale et pêche comprend une partie de la région du lac dont les îles et polders qui s'étendent au-delà des berges du lac. Elle est densément peuplée et on estime sa population à environ 230 000 habitants. Les principaux groupes ethniques sont les Kanembou et les Boudouma.

Les polders sont les bras d'un lac qui ont été coupés de la masse d'eau principale et qui sont accessibles uniquement par le biais d'ouvrages d'art, comme des digues ou des barrages. Ces polders sont extrêmement productifs et fertiles grâce

aux sédiments riches en nutriments et à la proximité d'eau en quantité suffisante. Les polders sont exploités de deux manières. Les polders traditionnels (sans aménagement) sont plantés soit avec des cultures de décrue, après le retrait des eaux de débordement du lac soit des cultures sous pluies du moins pour ceux excentrés du lac. Les cultures irriguées sont pratiquées dans les polders aménagés à la faveur de l'apport en eau soit en appoint ou en complément sur toute l'année sous l'encadrement et la gestion de la Société de Développement du Lac (SODELAC). La disponibilité des espaces aménageables aussi bien dans les wadis que les polders est de **120 000 à 140 000 hectares**. Les aménagements hydro agricoles ne représentent actuellement que 12 % des potentialités existantes.

Cette zone se distingue des autres zones de moyens d'existence du pays par ses énormes potentialités agricoles caractérisées par la pratique de deux à trois campagnes agricoles par an : une campagne pluviale de juin-octobre ; une campagne de contre-saison froide d'octobre - mars et campagne de contre –saison chaude de mars-juin. La pluviométrie annuelle moyenne est de 250 mm qui ne suffit pas au besoin en eau d'une culture de cycle long sauf la culture du mil pénicillaire dunaire réussie pour de bonnes saisons où les pluies sont bien réparties tout au long de l'hivernage. Les principales céréales cultivées sur le sol sableux est le mil pénicillaire, tandis que le maïs, le blé et certains légumes sont cultivés dans le lit humide des polders et des wadis.

Les îles fournissent des pâturages importants pendant la saison sèche, mais pendant les pluies, les animaux rentrent chez eux pour éviter les mouches tsétsés et les taons. Le lac dispose d'une race de



bovin (bœuf Kuri) qui ne peut vivre que dans le Lac –Tchad. A cause de ses aptitudes laitières et bouchères, cette race mérite d'être valorisée. Au cours des trente dernières années environ, la surface du lac s'est réduite, passant de 25 000 km² à 10 000 km² aujourd'hui. On compte près de deux-mille pêcheurs venus de pays voisins à l'ouest aussi éloignés que le Togo et le Ghana.

Cette zone très propice à l'agriculture, l'élevage et la pêche permet aux ménages de la localité de combiner l'agriculture avec l'élevage et la pêche à des degrés divers. La pêche est légèrement plus importante pour les populations vivant près du lac ou des polders, tandis que plus loin, le bétail est plus important.

Le lac Tchad se trouve à la frontière du Niger, du Cameroun et du Nigeria, ce qui a un impact important sur les activités économiques des ménages. Il existe des liens commerciaux solides, en particulier avec le Nigeria, et sur les îles le naira nigérian est la monnaie locale.

La réalisation de ce profil sur le terrain a été faite du 19 mars au 05 avril 2014. Les informations collectées font référence à l'année dite de référence allant d'octobre 2011 à septembre 2012. Selon les appréciations de la communauté, l'année de référence a été une année plus ou moins moyenne. La validité de ces données issues de cette étude sera d'environ 5 ans donc jusqu'en 2018.

III. Calendrier saisonnier

La vie rurale est rythmée par les saisons. C'est ainsi que le travail de terrain de l'analyse de l'économie des ménages exige toujours d'établir avec les villageois, dès le début, un calendrier des activités et des événements saisonniers, portant principalement sur la production, les marchés et la disponibilité des vivres. La figure ci-dessous illustre les principaux éléments d'un calendrier saisonnier de la zone de subsistance de la région de Lac. Il nous renseigne sur les grandes activités réalisées par ces populations pour satisfaire leurs besoins alimentaires, pour se procurer des revenus, et les dépenses faites en fonction des différentes saisons de l'année.

La région du Lac (zone 8) se distingue des autres zones de moyens d'existence du pays par ses énormes potentialités agricoles caractérisées par la pratique de deux à trois campagnes agricoles par an : Une campagne pluviale de juin-octobre ; Une campagne de contre-saison froide d'octobre - mars et une campagne de contre –saison chaude de mars-juin. Il est important de signaler que la campagne de contre saison chaude se fait uniquement que dans les polders modernes.

Les principales cultures pluviales sont le mil pénicillaire sur les dunes et le maïs le long du lac et des *wadis*. La majorité du travail agricole se fait entre juin et août-septembre. Le blé et le maïs sont cultivés en contre-saison froide dans les polders et les *wadis* à partir du mois de novembre, une fois que l'eau de surface s'est infiltrée et ils se récoltent en février mars. Les femmes sèment le gombo en mars et les récoltent sur plusieurs mois à partir de mai. Les bras du lac fournissent après leur assèchement des terres propices à la culture du manioc, qui est planté sur de petites parcelles tout au long de l'année et récolté sept à huit mois plus tard.

Entre juillet et octobre, le niveau des eaux du lac monte et l'avantage de la pêche est dépassé par l'agriculture, si bien qu'à l'exception de quelques pêcheurs professionnels venus généralement d'autres pays, l'activité de pêche est beaucoup plus limitée pendant cette période. Pour les ménages résidents, la période maximale de pêche se situe entre mars à juin, lorsque la population a plus de temps disponible et que le poisson s'attrape plus facilement.

Par rapport au bétail, la production de lait commence en juillet pour finir en décembre avec une bonne disponibilité de lait en juillet août et septembre. L'élevage apporte aux ménages propriétaires d'animaux, du lait frais et du beurre pour la consommation mais aussi pour la vente et donc constitue une source importante de revenu. La période de production laitière s'étale de Juillet à décembre en année normale. La production de lait est assurée par les vaches et à petite échelle par les chèvres au niveau des ménages pauvres et très pauvres. La disponibilité en lait importante en saison de pluie se trouve réduite en saison sèche avec la baisse du fourrage.

Le bétail passe les mois de novembre à juillet sur les îles du lac pour y profiter des pâturages. Il se retire en juillet août du fait qu'il y a alors davantage de pâturages autour des maisons et aussi pour éviter les mouches tsétsés et les taons sur les îles.

La vente de bétail s'effectue généralement en deux périodes. Une première période allant de septembre à décembre (période d'approvisionnement en céréales) dans le but de profiter de bons prix de céréales et la deuxième de février à Juillet coïncidant avec le niveau de l'eau du lac, suffisamment baissé, pour permettre aux bêtes de le traverser et d'entrer au Nigeria plus facilement.

Bien que la zone soit une grande zone de production, beaucoup de ménages sont contraints de faire recours aux marchés pour couvrir les besoins alimentaires aussi bien en céréales de base que pour les autres denrées alimentaires de première nécessité. Durant l'année de référence, les achats ont débuté à partir du mois de juin mais certainement plus tôt pour les ménages très pauvres et pauvres. Ces transactions se sont poursuivies jusqu'en Septembre. Cette période correspond au début de la consommation au champ de plusieurs produits comme le maïs, etc. A partir de cette période et avec l'arrivée des récoltes de céréales (Octobre à novembre) les achats de vivres diminuent et se résument principalement aux denrées alimentaires non produits localement (sucre, huile...).

La période de soudure dans la zone de moyens d'existence agro-pastorale et pêche de Lac débute au mois de juin et se termine en septembre à partir du moment où les premières récoltes pluviales sont disponibles. Ce moment coïncide aussi avec le pic du paludisme accroissant ainsi les dépenses des ménages. Ainsi, pour faire face à cette période difficile, les ménages nécessiteux ont développé durant cette année de référence comme stratégies d'adaptation, les emplois journaliers locaux (salarier agricole) et la pêche.

Sources de nourriture/Activités	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre
Saison												
Saison humide (Pluies)												
Saison froide												
Mois de soudure												
Principales activités de subsistances												
Agricole												
Mais et mil pénicillaire pluviaux	R							PT	PT	S	D	D
Mais et blé contre saison froide	PT	S	D	D		R	R					
Achat vivre (céréales)												
Elevage												
Bovin/ production laitière												
caprin / production laitière												
Migration animaux(spécifier)												
Achat aliments bétail / intrant												
Achat/Vente bétail (spécifier)												
Maladies bétails												
Pêche												
Autres activités et événements												
Cueillette (specifier)												
Emploi journalier local (agricole)												
Emploi journalier local (autre)												
Artisanat (tressage de nattes)												
Exode / migration- humaine												
Dettes/Prêts/Remboursement	Remboursement										Prêts	
Paludisme /Autres maladies- hum	Diarrhee, toux									Paludisme		
Fête/Evenements sociaux, etc			Noel	Nvel an							Ramadan	
Autres (circoncision)												

D'autres activités économiques tel que l'artisanat, la main d'œuvre locale sont réalisées dans la localité (décembre à juin). Il est important de signaler que le tressage de nattes se fait en saison sèche mais elles sont beaucoup vendues en saison pluvieuse. Cette période est aussi mise à profit par les ménages pauvres et très pauvres pour effectuer les travaux comme la confection de briques et la vente de bois. Les ménages de la zone font souvent recours aux emprunts d'argent en juin, juillet, août et septembre pour faire face à la soudure. Le remboursement intervient généralement à partir du mois octobre et décembre après la récolte.

La cueillette est une activité génératrice de revenu pour les ménages pauvres. La période de collecte est fonction de la disponibilité des différents produits.

IV. Marché

L'objectif d'évaluation du marché pour la base de référence est de savoir comment le marché fonctionne habituellement et ce qu'il représente pour les ménages de cette zone de subsistance. Il est aussi important de comprendre les fluctuations des prix dans l'année en cours, et d'une année sur l'autre car elles déterminent les termes de l'échange pour les habitants de la zone. Cela permet d'analyser les obstacles et les opportunités du marché pour les ménages, et met en relief, par exemple, quel revenu en espèces ils peuvent tirer des marchandises qu'ils vendent et combien d'argent il leur faut pour acheter les biens essentiels dont ils ont besoin.

Dans cette zone, tous les produits passent par le marché principal de Bol (chef lieu de la région) et sont ensuite distribués soit aux marchés locaux soit sont réexportés vers des destinations nationales ou internationales. La proximité avec le Nigeria, le Niger et le Cameroun lui offre de grandes opportunités pour l'écoulement des excédents de production. Le Nigeria est une destination essentielle pour la plus grande partie des produits vendus dans cette zone. Il constitue aussi une source importante d'approvisionnement des produits manufacturés. Les principaux marchés à bestiaux de Bol, (Tchoukoutalia et Dibinichi) sont des points de collecte pour la revente au Nigeria.

En général, les céréales regroupées au marché du Bol sont vendues aux marchés des régions voisines (Kanem, BEG, Hardjer Lamis) et à N'Djamena via Ngouri ; les ventes de bétail sont au plus haut entre mars et mai lorsque le niveau de l'eau du lac a suffisamment baissé pour permettre aux bêtes de le traverser et d'entrer au Nigeria plus facilement ; Bagassola et Rig-Rig sont les principaux centres de commerce de natron (carbonate de sodium destiné au bétail) qui est surtout exporté vers le Nigeria, Niger et la République centrafricaine ; le type de poisson vendu dépend du marché visé : poisson fumé pour le Nigeria via le marché de Fitiné, poisson séché pour le Cameroun via le marché de Kinaserom et poisson frais à l'intérieur du Tchad, principalement pour N'Djamena.

Tableaux 2 : Flux commerciaux

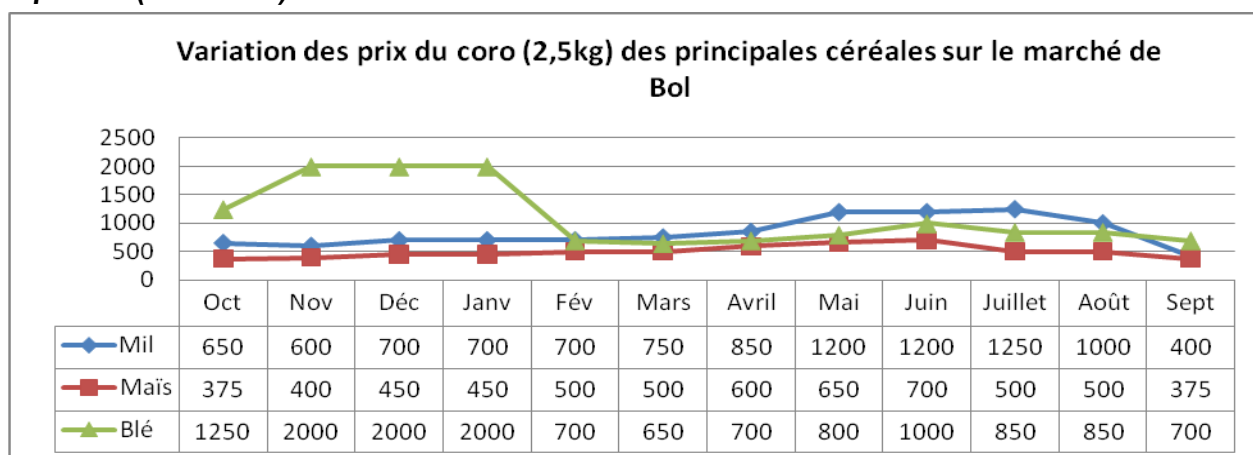
Cultures vendues	Flux commerciaux
Maïs	Marchés locaux → Bol → Ngouri → N'Djamena → Mondo(Kanem) → Michémiré (BEG)
Mil pénicillaire	Marchés locaux → Bol → Kanem/ouest
Blé	Marchés locaux → Bol → N'Djamena → Nigeria
Produits de base importés	Flux commerciaux

Produits manufacturés	N'Djamena ⇌ Bol ⇌ Marchés locaux Nigeria ⇌ Bol ⇌ Marchés locaux
Bétail vendu	Flux commerciaux
Bovins, petits ruminants, chameaux	Marchés locaux ⇌ Bol ⇌ Nigeria ⇌ Cameroun
Poisson vendu	Flux commerciaux
Poisson frais	Marchés locaux ⇌ Bol Marché local (Gouba, Fitiné, kinaserom) ⇌ N'Djamena
Poisson fumés	Marchés locaux ⇌ Bol ⇌ Fitiné ⇌ Nigeria ⇌ Cameroun

La période allant d'octobre à avril, est marquée par les prix bas de mil et maïs (baisse de la demande et hausse de l'offre). Pendant cette période, les marchés ruraux ravitaillent le marché du Bol. Tandis que de mai à août, le phénomène inverse est observé, les demandes sont les plus importantes et les offres les plus basses (les prix sont hauts). C'est la période où tous les ménages se retrouvent dans une situation de vulnérabilité totale. En cette période, les paysans ont épuisé leurs stocks. Le marché de Bol, constitue le grand marché de collecte et de stockage de maïs en particulier dans la période allant d'octobre à novembre et de mars. Les marchés ruraux se tiennent typiquement une fois par semaine. Pour les ménages pauvres et très pauvres, les achats des céréales se font par semaine (marché hebdomadaire). Le maïs est la principale céréale de base des populations de la zone. La principale unité de mesure dans la zone est le coro.

Le prix du blé, culture de rente, est en hausse entre octobre et janvier, le phénomène inverse est observé entre février à avril (période de récolte).

Graphique N°1 : Variation des prix des principales céréales sur le marché de Bol en année de référence (2011/2012)



Source : SODELAC

V. Catégorisation socio-économique des ménages

Un groupe socio-économique est un groupe de ménages qui partagent les mêmes capacités d'exploiter les différentes options de nourriture et de revenu dans une zone de subsistance particulière. Chercher des différences entre les ménages est fondamental pour faire une analyse utile de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité à différents dangers ; car, en cas de crise, les ménages pauvres et les ménages plus aisés seront touchés différemment et méritent donc d'être examinés séparément. C'est dans cette optique que l'analyse de l'économie des ménages est orientée sur une classification socio-économique basée sur des critères locaux.

Tableau3 : Caractérisation des groupes socioéconomiques

Proportions relatives des groupes socio-économiques		Taille de ménage	Propriété foncière (ha)	Terre cultivée	Bétail /volailles	
%Ménage	% Population					
TP		23	7	0,44	0,6	Caprins=3 Ovins=0 Volailles =9 Asins=1
P		21	9	1,2	1,4	Bovin=2 Caprins=7 Ovins=2 Volailles =11 Asins =1
M		28	15	3,4	3	Chameau=2 Bovin= 30 Caprins=40 Ovins=10 Volailles=15 Equins=1 Asins =3
N		28	20	6	5	Chameau=2 Bovin= 50 Caprins=55 Ovins=20 Volailles =22 Equins=1 Asins =4

Le tableau ci-dessous présente la catégorisation socio-économique des ménages au sein de la zone de moyens d'existence selon les critères locaux. Dans la zone de moyens d'existence étudiée, les principaux déterminants de richesse selon les informateurs clés sont la superficie de terre possédée et cultivée, la taille du ménage et la possession de bétail. Les ménages dans leur grande majorité, sont propriétaires de leurs terres qu'ils ont hérités. Mais il est important de signaler que l'accès à la terre dans des polders semble être un facteur limitant surtout pour les ménages très pauvres et pauvres. Par contre, il est clair que le nombre de bras valides est un facteur très important pour bien travailler la terre et donc détermine la superficie cultivée. Ainsi, plus grand est le ménage, plus grandes sont les superficies cultivées aussi. De plus, les ménages plus aisés arrivent à employer la main d'œuvre salariale, typiquement venant des ménages pauvres et très pauvres, pour travailler leurs champs. Cette pratique d'emploi agricole en cette période de hauts travaux agricoles, même si elle constitue une opportunité de générer plus de revenus pour les ménages très pauvres et pauvres, constitue pour eux un facteur limitant en les empêchant de trouver le temps pour bien travailler leurs propres champs.

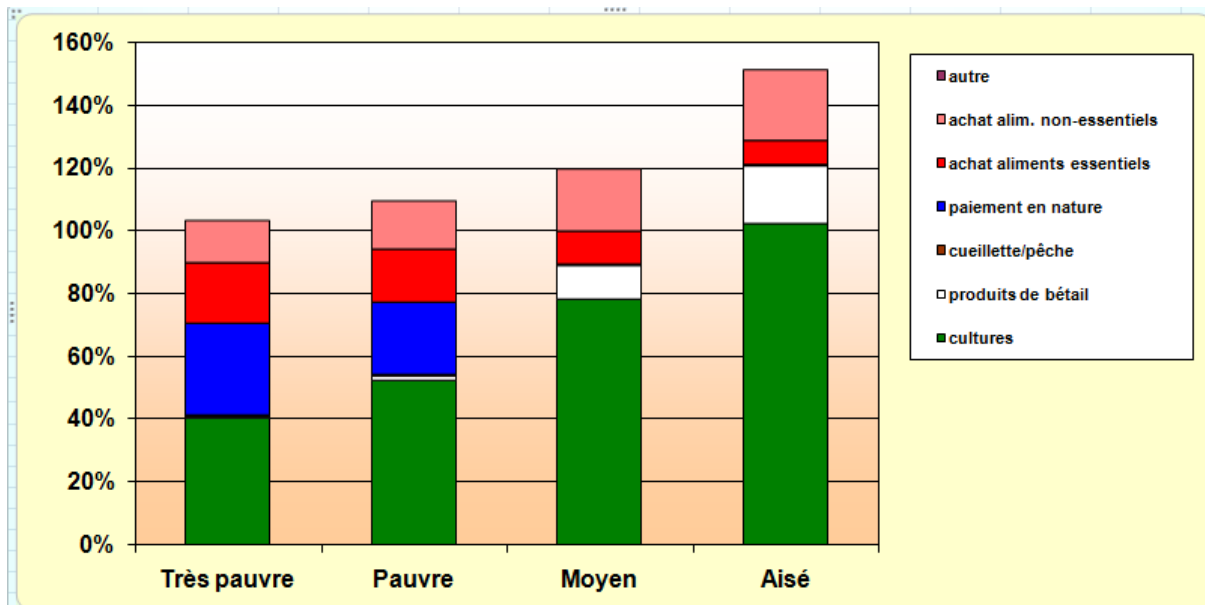
Dans cette zone, la différence entre les ménages en termes de possession de bétail se situe à la fois au niveau de l'espèce possédée et de la taille du troupeau. C'est ainsi que, si les ménages nantis et moyens disposent de pratiquement toutes les espèces élevées dans la zone (bovins, caprins, ovins, asins, volaille), la possession de bétail se limite aux petits ruminants et à la volaille pour les pauvres et les très pauvres. Les ménages moyens et nantis possèdent à eux seuls plus de deux tiers du cheptel de petits ruminants et presque tous les effectifs des bovins. Les aisés possèdent typiquement une motopompe pour l'irrigation.

VI. Sources de nourriture

Distinguer les différentes sources de nourriture est au cœur de l'évaluation car les moyens par lesquels un ménage obtient sa nourriture définissent sa vulnérabilité aux différents dangers. En plus, l'analyse de moyens d'existence comptabilise en termes de kilocalories, la nourriture consommée par les ménages types de chaque groupe socioéconomique pendant l'année de référence. Une telle quantification est nécessaire afin de pouvoir juger une nouvelle situation – par exemple la mauvaise production – en fonction de ses conséquences probables sur les moyens d'existence.

Les ménages des différentes catégories socio-économiques ont réussi à couvrir leurs besoins énergétiques minima (2100 Kcal par jour et par personne). Il faut cependant noter que les aisés et les moyens sont parvenus à couvrir largement leurs besoins énergétiques de base (plus de 120% chez les moyens et 150% chez les nantis) durant cette année de référence. En effet, il est intéressant de noter une contribution importante de la propre production agricole à la satisfaction de leurs besoins énergétiques annuels en raison de deux campagnes agricoles. Cette contribution n'est pas toutefois uniforme.

Graphique 2 : Sources de nourriture pendant l'année de référence par rapport au pourcentage de couverture du besoin minimum en énergie alimentaire des ménages (2100 kilocalories pppj)



Propre production agricole :

Il est intéressant de noter à travers ce graphique ci-dessus une contribution importante de la propre production agricole du ménage à la satisfaction de ses besoins énergétiques annuels. On constate que plus le ménage est riche plus sa propre production vivrière lui permet de couvrir ses besoins. En effet, la contribution de la propre production à la couverture des besoins énergétiques annuels des ménages moyens et nantis varie entre 78-102 %. Par contre, elle est comprise entre 41 à 52% chez les très pauvres et pauvres, ce qui correspond à une période de 5 à 6 mois de consommation alimentaire.

Cette contribution modeste de l'activité agricole à la satisfaction des besoins alimentaires des ménages pauvres et très pauvres est un indice de la vulnérabilité alimentaire de cette importante partie de la population dans cette zone de production agricole par excellence (deux à trois campagnes par an). Si les ménages pauvres et très pauvres n'arrivent à produire que la moitié de leur besoins alimentaires en année normale, on est en droit de se poser la question de savoir quelle serait alors leur état en année anormale ?

Le maïs est la principale et unique culture céréalière cultivée en hivernage et en contre saison. A cette culture s'ajoutent des spéculations telles que le mil pénicillaire, le blé, le gombo, patates douces, piment, oignon.

La production totale de maïs (la principale céréale cultivée) pour les deux saisons, au cours de cette année de référence, est estimée à 960 kg chez les très pauvres, 1203 kg chez les pauvres contre 3140 kg et 6000 kg respectivement chez les moyens et les aisés. Avec ce niveau de production, le disponible per capita est de l'ordre de 137 kg chez les très pauvres et pauvres, 210 kg chez les moyens et 300 chez les aisés. Le niveau du rendement est pratiquement le même chez toutes les catégories ceci s'explique par le fait que les ménages cultivent les mêmes polders aménagés et encadrés par le SODELAC. La seule différence réside au niveau de la superficie cultivée. Il est important de signaler que dans cette zone agricole

l'utilisation des intrants agricoles modernes tels que les engrais est pratiquement peu courante chez tous les groupes socio-économiques sans distinction.

Outre le maïs, tous les groupes socio-économiques sans distinction cultivent le mil sur des dunes avec une production de l'ordre de 350kg chez les très pauvres, 460kg chez les pauvres 1045kg chez les moyens et 1780kg chez les aisés. Plus de deux de tiers de cette production est vendue. Le blé est cultivé par tous les groupes socio-économiques sans distinction. La quasi-totalité de la production du blé est vendue. Sa contribution à la satisfaction des besoins énergétiques est seulement de 2% chez les ménages aisés et de 1% chez les ménages pauvres.

A ces cultures céréalières, toutes les classes socio-économiques cultivent le gombo, le manioc et la patate douce. L'oignon était plutôt produit par les ménages moyens et aisés.

La production de gombo sec estimée à 24 kg chez les très pauvres, 66 kg chez les pauvres, 70kg chez les moyens et 120kg chez les aisés. Cette production est en grande partie vendue.

Produits animaux :

La contribution des produits animaux (lait et viande) à la couverture des besoins énergétiques annuels des ménages est importante chez les moyens (15%) et les aisés (19%). Elle est presque nulle chez les ménages très pauvres (1%) et pauvres (2%). Cette grande contribution des produits animaux à la couverture des besoins énergétiques chez les groupes moyens et aisés s'explique par l'importance du troupeau possédé par ces groupes. Ces derniers disposent quelques vaches laitières (9 pour les moyens et 14 pour les aisés) qui donnent entre 3 à 5 litres de lait durant les 4 mois de la saison des pluies et 1,5 à 2 litres par jour et par vache durant deux mois en saison sèche. La faible consommation du lait chez les ménages pauvre et très pauvres s'explique par le fait qu'ils n'ont pas de gros ruminants et donc se contentent de la production des 3 à 6 chèvres possédées. Cette production, est cependant, très faible, même chez les aisés et les moyens qui possèdent plus de têtes. Elle est estimée entre 59 litres par an chez les très pauvres environ 119 litres chez les pauvres et entre 475 et 653 litres chez les moyens et les nantis. La production laitière n'est que de 0,33 litres par jour et par tête.

La consommation de la viande issue du prélèvement direct sur le troupeau propre des ménages est très faible. Elle consiste à abattre typiquement 1 à 9 petits ruminants prélevés lors des fêtes, baptêmes etc. durant l'année. Cette consommation est presque nulle pour les ménages très pauvres et pauvres. Elle couvre respectivement 2% et 4% des besoins énergétiques annuels des ménages moyens et nantis.

Achats de nourriture :

Tous les ménages achètent la nourriture. Toutefois, les achats sont importants chez les ménages pauvres afin de couvrir les besoins énergétiques de base. Ces achats représentent environ 33% des besoins des ménages très pauvres, et de 32% chez les pauvres contre 30% chez les moyens et nantis.

Les achats présentés ici comme source de nourriture comprennent principalement les achats de céréales locales et importées (maïs et riz), de l'huile et du sucre qui constituent les aliments de base de cette communauté.

Si pour les ménages plus aisés, ces achats entrent plus dans une logique de diversification du régime alimentaire. Les ménages très pauvres et pauvres dépendent plus du marché pour leur nourriture de base. Cette dépendance vis-à-vis du marché constitue un facteur de risque. Tout changement dans les

prix de ces aliments a des effets négatifs particulièrement chez les ménages très pauvres et pauvres sur leurs capacités de couvrir les besoins énergétiques déjà à la limite.

Les céréales sont achetées par tous les groupes socio-économiques où ils représentent de 8% à 19% des besoins énergétiques des différents groupes socio-économiques. Les quantités achetées sont de l'ordre de 3 sacs de 100 kg chez les très pauvres et chez pauvres et 3,5 sacs chez les moyens et les nantis.

Le maïs représente plus de 95% des quantités totales de céréales achetées chez les très pauvres et pauvres contre 0% chez les nantis. La consommation du riz est plus importante chez les ménages plus aisés (moyens en nantis).

En plus des céréales d'autres produits alimentaires sont couramment achetés par les ménages. Il s'agit essentiellement du sucre, de l'huile et très rarement de la viande et du poisson. Les quantités et la fréquence de ces achats, utiles pour améliorer la qualité du régime alimentaire, varient selon le groupe socio-économique. Pour les ménages pauvres et très pauvres les quantités achetées sont faibles et les achats sont irréguliers.

La consommation du sucre est très importante dans cette communauté en raison de la très forte consommation du thé qui est une habitude pluriséculaire dans cette zone. Elle atteint 29,5 à 58 g par jour et par personne selon les catégories de ménages soit une contribution d'environ 6% aux apports énergétiques totaux des ménages très pauvres et pauvre et environ 10% des ménages moyens et aisés. Cette forte consommation du sucre associée à celle du thé pourrait constituer un important facteur de risque pour la santé de cette communauté. En effet, il est à craindre une forte prévalence du diabète sucré et d'autre part d'anémie due à la carence en fer en raison des effets du thé dans le blocage de l'absorption du fer.

L'huile est utilisée avec une quantité per capita journalière ne dépassant pas 17 g chez les très pauvres et pauvres et environ 20 g chez les nantis. Sa contribution à l'apport énergétique est de 7% chez les très pauvres et pauvres, 8% chez les moyens et 9% chez les nantis. Ce niveau de consommation est comparable à celui observé dans beaucoup de zones agricoles sahéliennes.

La viande et le poisson fumé sont des aliments souvent achetés, toutefois, les quantités achetées restent faibles même chez les nantis.

Autres sources de nourriture :

Une autre source de nourriture importante pour les ménages très pauvres et pauvres est le paiement en nature de la main d'œuvre journalière. Durant les campagnes agricoles, deux personnes par ménage très pauvre ou pauvre travaillent (la récolte de maïs) dans les champs des nantis ou des moyens. La rémunération est en nature. Les travailleurs payés en nature ont reçu entre 4 à 5 coro de maïs soit 10 à 12,5 kg. Cette source de nourriture permet de couvrir environ 18% des besoins des ménages très pauvres et 13% pour les ménages pauvres soit une couverture de 1,5 à 2 mois. Il est important de signaler que cette activité a une durée très limitée, deux à trois semaines par campagne ; car elle est partagée avec les pauvres venant des régions voisines.

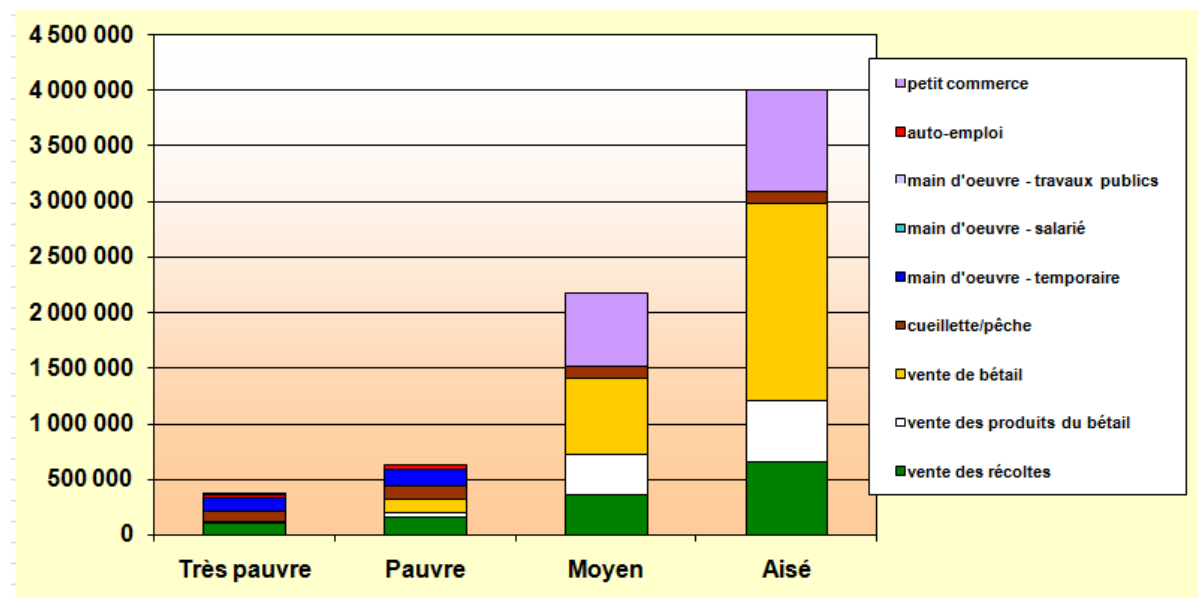
VII. Sources de revenu monétaire

L'analyse des revenus montre une nette disparité entre les différentes catégories socio-économiques. Durant l'année de référence allant d'octobre 2011 à septembre 2012, le revenu moyen annuel d'un ménage typique nanti dans ce milieu est de 10 fois plus élevé que celui d'un ménage typique très pauvre (3991095 FCFA contre 374740 FCFA), 6,3 fois celui d'un ménage Pauvre (3991095 FCFA contre 623910 FCFA) et près que 2 fois celui d'un ménage moyen (2190182FCFA). Rapporté à la taille du ménage le revenu annuel par personne selon les groupes socio-économiques est de 53534 FCFA chez les très pauvres, 69323 FCFA chez les pauvres, 146012 FCFA chez les moyens et 199554 FCFA chez les nantis, soit un revenu annuel moyen per capita journalier de 146 FCFA chez les très pauvres, 190 FCFA chez les pauvres et 400 FCFA chez les moyens et 546FCFA les nantis. Cette situation illustre parfaitement la fragilité économique des ménages très pauvres et pauvres de cette communauté. Cependant, les nantis et les moyens sont beaucoup plus à l'abri.

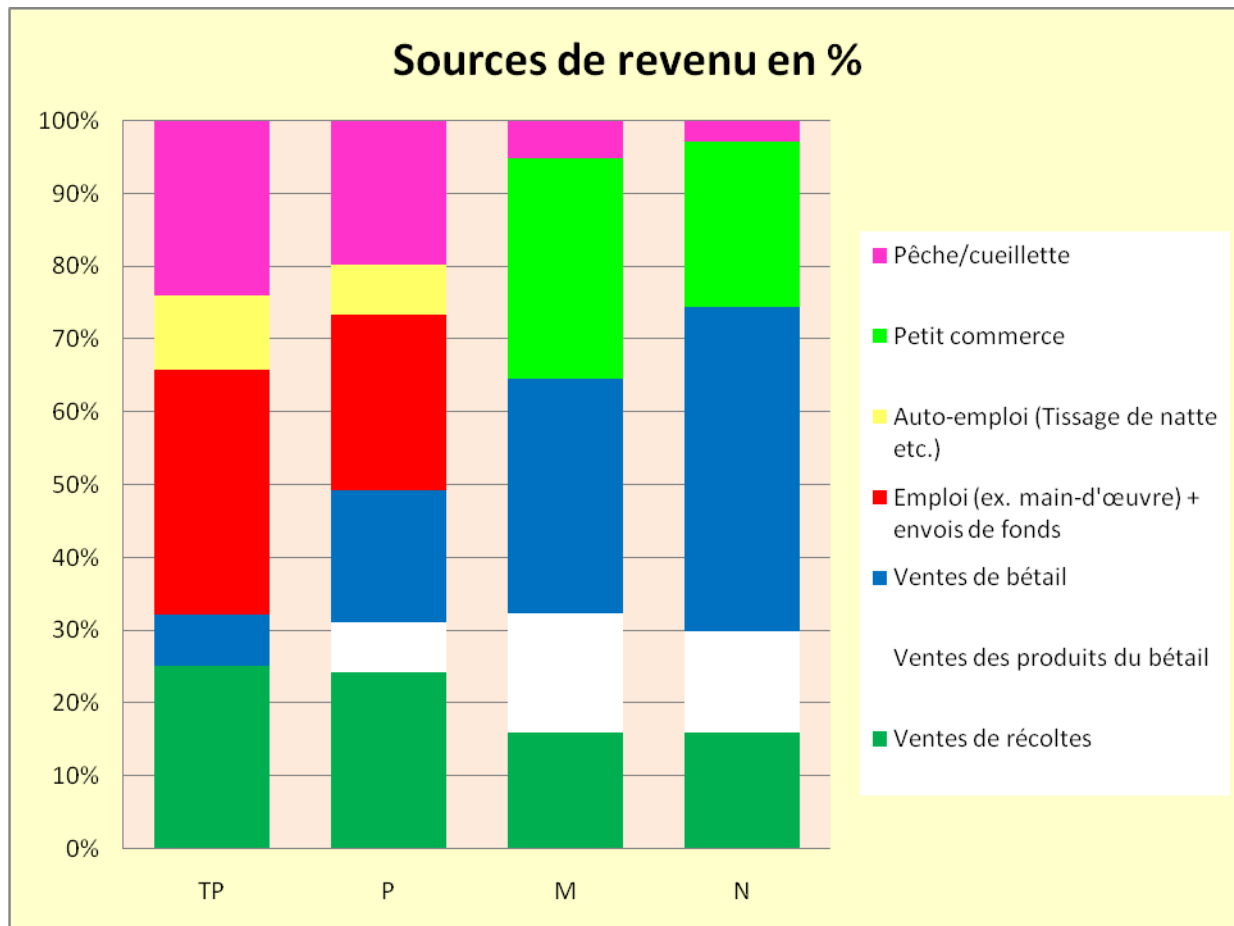
Les principales sources de revenus dans cette communauté sont la vente du bétail, la vente de la propre production agricole, la pêche, les emplois journaliers, l'auto-emploi, et le petit commerce. Le niveau de ces sources de revenus est variable selon que l'on se situe dans l'échelle des pauvres ou des moyens et nantis.

La pratique de la vente de bétail, petit commerce/commerce, la vente des produits agricoles et la vente de produits de bétail constituent les 4 principales sources de revenu des ménages plus aisés par contre chez les pauvres et très pauvres, il s'agit davantage du revenu tiré de la vente de leur force de travail, la pêche, la vente de bétail, la vente des produits agricoles, l'auto-emploi et dans une moindre mesure de la vente des produits de bétail surtout chez les ménages pauvres.

Graphique 3 : Sources de revenu en valeur absolue



Graphique 4 : Sources de revenu en %



La vente des produits agricole : Dans tous les groupes socio-économiques les ménages vendent les céréales produites. Toutefois, les quantités vendues et la périodicité des ventes diffèrent d'un groupe à un autre mais d'une manière générale les quantités vendues restent faibles et procurent moins de 15% de revenu total annuel pour les ménages aisés, car chez les nantis cette production peut être épargnée en vendant une partie des animaux, et ¼ de revenu total annuel pour les ménages très pauvres et pauvres. Les ménages aisés et moyens retardent la mise sur marché afin de bénéficier des bons prix par contre les ménages pauvres sont contraints de vendre dès les récoltes (périodes de baisse des prix) en raison des besoins urgents d'argent pour régler les dettes et d'autres dépenses de première nécessité.

La vente des produits du bétail : Notons que les ménages aisés et moyens tirent une partie non négligeable de leur revenu de la vente des produits du bétail qui constitue un important atout pour la zone. Cela s'explique par la disponibilité d'une race capable d'être valorisée dans le milieu par rapport à ses aptitudes laitières et bouchères (bœufs Kouri). Selon les informateurs clés, une vache Kouri peut produire 9 à 12l de lait par jour. Durant l'année de référence le revenu tiré de la vente des produits du bétail pour les ménages typiques nantis et moyens était respectivement 356340FCFA et 551865FCFA. Les ventes portaient sur le lait (caillé et frais) et surtout du beurre. Le prix d'un litre de beurre était de

3000 FCFA. En effet le nombre important de bétail qu'on rencontre dans le terroir et qui probablement appartient aux moyens et nantis est une potentialité à exploiter afin d'améliorer les revenus des ménages dans cette zone.

La vente du bétail :

Tous les groupes socio-économiques procèdent à la vente du bétail pour soit payer des dettes, s'acheter de la nourriture ou d'autres bétails et subvenir aux différents besoins du ménage. Durant cette année de référence, les ménages très pauvres n'ont vendu que les volailles (3 à 4) et 2 à 3 petits ruminants et 1 bovin tous les deux ans, souvent à un prix moins élevé puisqu'ils mettent sur le marché des très jeunes animaux sans tenir compte des périodes de prix rémunérateurs. Le revenu annuel tiré est à 26 000 FCFA pour les ménages pauvres et 113 000 FCFA pour les moyens. Les moyens et nantis par contre ont vendu de 3 à 6 bovins et 14 à 17 petits ruminants. La vente a lieu quand les prix des animaux étaient les plus élevés. Le revenu total tiré de la vente des animaux est d'environ 708 000 FCFA chez les moyens et 1 774 500 FCFA chez les nantis. Pour les ménages très pauvres et pauvres le revenu tiré du bétail contribuait respectivement pour environ 6% et 18 % du revenu annuel total contre environ 32% et 44 % chez les moyens et les nantis.

Le petit commerce :

Le petit commerce comprend principalement la vente des petits articles et produits comme le sucre, le savon, le thé, ainsi que l'achat et la revente des céréales, de bétail et du poisson fumé. Il est intéressant de noter que le commerce n'est pas une activité génératrice de revenu typique pour les ménages très pauvres et pauvres. Toutefois, il constitue une source très importante de revenu chez les ménages plus aisés. L'apport au revenu total est estimé à environ 30% chez les Moyens et 23% chez les aisés.

Les emplois journaliers :

Ces activités sont conduites par les très pauvres et pauvres ; ces activités sont constituées de la fourniture de main d'œuvre pour les travaux champêtres et la fabrication des briques chez les nantis et les moyens. Ceci les rend très dépendants de facteurs externes sur lesquels ils ont peu d'emprise, comme le taux de rémunération des frais de la main d'œuvre journalier. Cette forte dépendance vis-à-vis de la vente de leur force de travail constitue un risque énorme lors de la survenue de maladies. L'apport au revenu est à environ 33,6% chez les très pauvres et 24% chez les pauvres.

Auto-emploi :

L'auto-emploi est le plus souvent l'apanage des femmes ; dans chaque ménage, la femme qui est souvent aidée par une de ses grandes filles exerce le métier de tressage de natte, de panier et van. Cette activité qui se fait traditionnelle procure des revenus assez modestes aux ménages très pauvres (38365 FCFA) et pauvres (42375 FCFA).

La pêche :

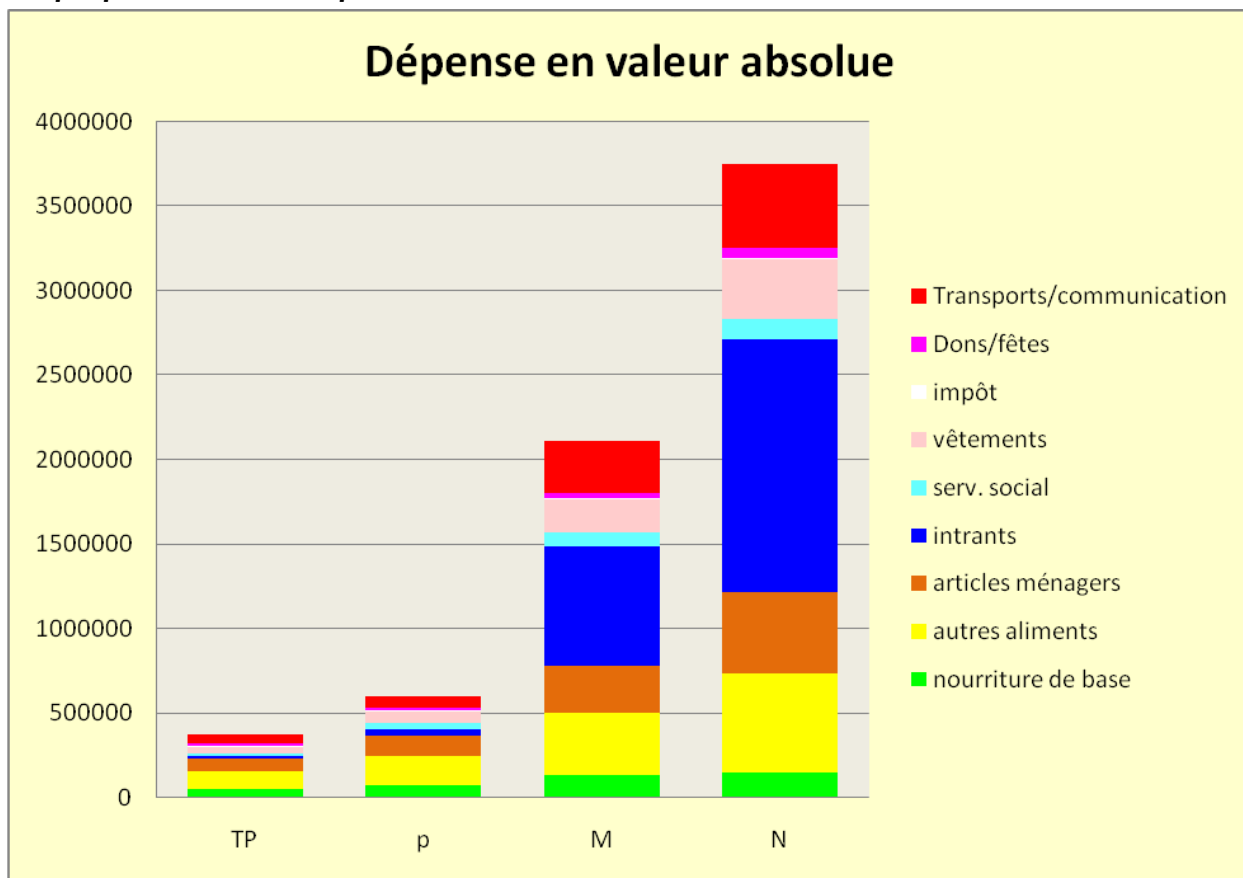
La pêche est pratiquée par tous les groupes socio-économiques. En réalité les moyens et les aisés ne pratiquent pas directement la pêche. Ces derniers payent les matériels de la pêche et mettent à la disposition des ménages pauvres. Selon la nature du contrat, le ménage pauvre soit, partage (partage égale) les produits de la pêche avec le ménage aisé ou soit les poissons sont achetés que par le ménage

aisé, le propriétaire des matériels. Une fois rebrousser la valeur, les matériels reviennent aux ménages pauvres. L'apport au revenu total est estimé à environ 24% chez les très pauvres, 19% chez les pauvres, 5% chez les Moyens et 3% chez les nantis.

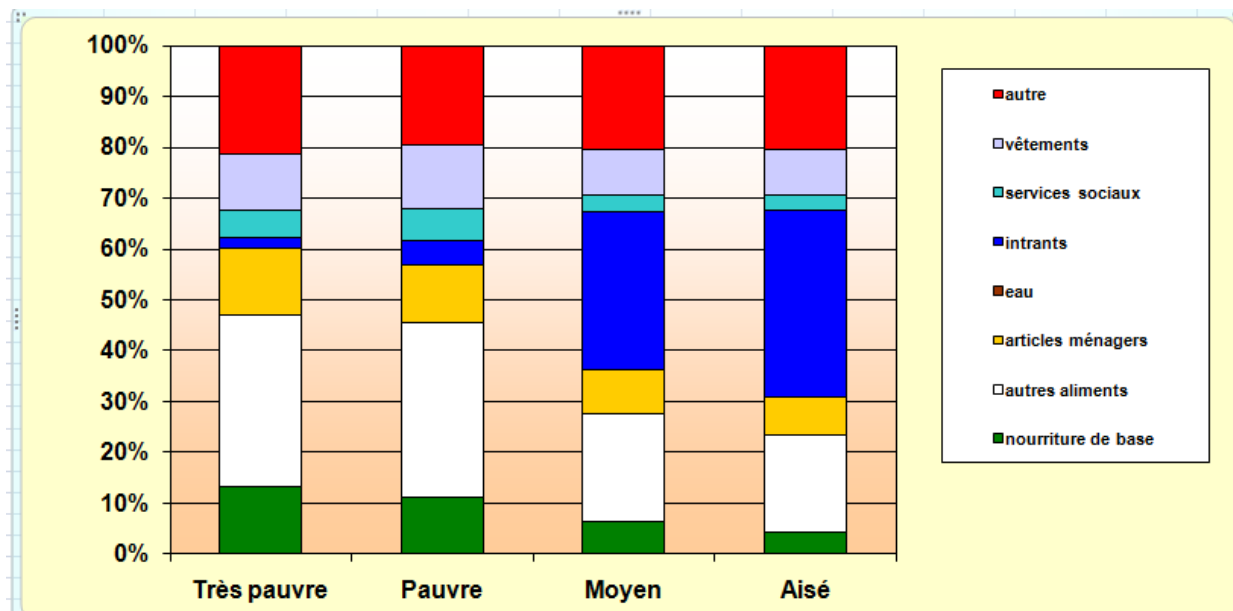
VIII Poste de dépenses

Des informations sur les dépenses sont importantes pour savoir ce que les ménages achètent en dehors de la nourriture et ce qu'ils pourraient réduire temporairement en période difficile. Schématiquement, les dépenses des ménages de la zone agro-pastorale et pêche de Lac couvrent les achats de nourriture de base et autres aliments, les équipements ménagers, les intrants de production (investissement bétail), les services sociaux (éducation et santé), l'habillement, et le transport/communication.

Graphique 5 : Poste de dépenses en valeur absolue



Graphique 5 : Poste de dépenses en %



Les aliments de base achetés ici sont essentiellement les céréales de base (riz et maïs) principaux fournisseurs d'énergie. Il est important de signaler ici que comparativement aux autres zones d'études les dépenses liées aux achats de ces aliments sont proportionnellement faibles pour tous les différents groupes socio-économiques. Chez les ménages très pauvres et pauvres, moins de 15% du revenu total est utilisé pour les achats de nourriture base contre environ 5% chez les moyens et moins de 5% chez les aisés. Ces faibles achats des aliments de base se justifient chez les ménages aisés par le fait qu'ils arrivent à couvrir leur besoin énergétique de 2100kcal/pers/jrs par leur propre production tandis que chez les ménages pauvres, en plus de leur propre production, 1/3 de leur besoin énergétique est couvert par le payement en nature.

A ces produits, il faut ajouter l'utilisation d'une part importante du revenu dans l'achat des autres aliments. Les autres aliments sont composés principalement de l'huile, du sucre, du poisson et de la viande. Ceux-ci permettent de diversifier le régime alimentaire et sont importantes, à part le sucre, pour améliorer la qualité nutritionnelle. Les achats de ces aliments représentent environ 20% de dépense totale des ménages pauvres contre moins de 15% chez les ménages aisés. Dans cette communauté, les dépenses pour le sucre sont presque obligatoires chez tous les ménages. Les achats de sucre occupent une place importante dans ces dépenses car à eux seuls ils occupent un peu plus de 52% des dépenses de cette rubrique chez les ménages de tous les groupes socio-économiques.

Après le paiement de la nourriture, Le poste équipement ménager, mobilise environ 18,5% des dépenses totales chez les ménages très pauvres et pauvres contre environ 13% chez les moyens et les nantis. Les « articles ménagers » les plus basiques sont le sel, savon, les piles, le coût de la mouture, les ustensiles de la cuisine. Ces dépenses s'accroissent au jour le jour, et représentent des dépenses majeures surtout pour les ménages pauvres.

Les achats de condiments constituent à eux seuls plus de 30% des dépenses de cette rubrique et ce quel que soit le statut socio-économique. Les dépenses allouées au savon et à l'éclairage (piles) varient d'environ 6800FCFA chez les très pauvres à 38600FCFA chez les aisés. Les dépenses pour le meulage sont d'environ 18900 à 22400 FCFA chez les très pauvres et pauvres et 62700 à 75900 FCFA chez les moyens et aisés.

Les dépenses réalisées pour les intrants de production concernent essentiellement les investissements dans l'achat des animaux, les semences, les produits vétérinaires, l'emploi des travailleurs agricoles et non agricoles, l'achat des outils et puisettes. Ces investissements, faibles chez les ménages très pauvres et pauvres (16420 à 38100 FCFA), restent frappants pour les ménages les moyens (712200FCFA) et aisés (1500900FCFA). Les coûts d'achat des animaux pour renforcer le troupeau représente chez les moyens et aisés, à eux seuls, environ 50% des dépenses de cette rubrique. En effet cet intérêt des moyens et aisés pour les activités d'élevage montre que ce dernier leur procure l'essentiel de leur revenu. Le paiement des salariés agricoles (main d'œuvre agricole) est aussi non négligeable pour les ménages aisés; on note simplement un faible achat des semences sans utilisation des engrais et des produits phytosanitaires dans tous les groupes socio-économiques. La proportion des dépenses utilisées pour les investissements dans la production agricole et l'élevage est aussi un facteur de différenciation des groupes socio-économiques.

Les dépenses pour l'éducation des enfants et la santé sont très faibles dans toutes les classes socio-économiques. Il en est de même pour les dépenses de l'habillement, lesquelles sont toutefois proportionnelles à la taille des ménages. Plus grand est le ménage plus élevées sont ses dépenses vestimentaires. Cependant, au-delà de la taille du ménage, il faut aussi prendre en compte la quantité et la nature des habits achetés. Chez les très pauvres et durant l'année de référence, les dépenses vestimentaires ont coûté un peu plus de 6000 FCFA par personne contre 18000 FCFA par personne chez les aisés.

Les taxes dans cette zone concernent essentiellement les impôts qui sont établie à 500FCFA par personne adulte et par an.

Les dons et les engagements par rapport à la communauté constituent aussi un poste de dépenses dans la zone et concerne tous les groupes socio-économiques. Cela se traduit la vivacité du filet de solidarité traditionnel dans cette communauté.

Le transport et la communication constituent aussi un poste de dépenses dans cette zone et concerne tous les groupes socio-économiques. Il est intéressant de noter que ce poste de dépense est très important chez les moyens et aisés que chez les pauvres et très pauvres. Cet écart entre les groupes socio-économique se traduit par l'activité commerciale beaucoup pratiquée par les ménages aisés.

Pour terminer, nous constatons **l'interdépendance des différents groupes socio-économiques** : les ménages plus pauvres ne pourraient survivre sans emploi chez les ménages plus aisés. Ces derniers ne pourraient maximiser leurs profits de l'agriculture, en particulier de la culture du maïs, sans la main-d'œuvre des pauvres.

IX. Risques et chocs

Les principaux risques auxquels font face les ménages de la zone agropastorale et pêche sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Cultures	<ul style="list-style-type: none">• Le non retrait de l'eau dans des bras de lac• Sécheresse avec une installation tardive des pluies ou une insuffisance de pluies au moment des semis et une mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace• Oiseaux ravageurs, les criquets et sautereaux• Dévastation des champs par les bétails des éleveurs
Elevage	<ul style="list-style-type: none">• Sécheresse avec des impacts sur la durée et qualité du pâturage ;• Les épizooties avec une réduction du cheptel ;• Baisse des prix du bétail sur le marché
Pouvoir d'achat	<ul style="list-style-type: none">• Hausse des prix des denrées sur les marchés ;• Baisse des prix du bétail ;• Baisse des prix de la rémunération de la main d'œuvre.
Pêche	<ul style="list-style-type: none">• Baisse des prix du poisson

X. Stratégies d'adaptation (Extensibilité)

Les stratégies d'adaptation sont les stratégies que les ménages utilisent pour augmenter leur revenu en nourriture et en argent après un choc ou un danger. Les différents groupes de richesse utilisent des stratégies d'adaptation différentes, selon les ressources et les biens dont ils disposent. Autrement dit, c'est une analyse quantifiée des capacités des ménages à diversifier et à élargir leur accès à diverses sources de nourriture et de revenu, et donc à faire face à un danger déterminé. Cet aspect de l'analyse est souvent appelé dans l'AEM « extensibilité ». Cependant, « l'extensibilité » dans l'AEM n'est pas simplement une réflexion de ce qui est possible. C'est aussi, en partie, un jugement de ce qui est acceptable. C'est ainsi que les stratégies de réponse que les ménages peuvent utiliser ne sont pas toutes incluses dans une analyse des résultats. Certaines stratégies peuvent être exclues si elles ont des effets secondaires indésirables ou nuisibles qui menacent la durabilité des moyens d'existence à moyen ou long terme.

Dans le cadre de cette étude, l'extensibilité de différentes sources de nourriture et revenu et les dépenses réduites, surtout pour les ménages pauvres, en cas d'un choc ou d'un danger sont résumées dans les tableaux ci-dessous.

Tableau : Dépenses pouvant être réduites dans une mauvaise année (ménages pauvres)

Denrée/produit/service	Un peu moins de (75%)	Moitié (50%)	Pas d'achat/dépense (0%)
Habillement		x	
Communication		x	
Sucre	X		

L'extensibilité de différentes sources de nourriture et revenu dans une mauvaise année(ménages pauvres)

Sources de nourriture et revenu	Quantité pour l'année de référence	Quantité pendant la mauvaise année
Vente de petits ruminants	2 à 3 têtes	3 à 4 têtes
Vente de volailles	4 à 6 poules	5 à 7 poules
Vente de produite de cueillette	1 personne	2 personnes
Travail agricole	2 à 3 fois par semaine l à 2 personnes	4 à 5 fois par semaine 2 à 3 personnes
Auto emploi (tressage de natte)	4 à 5 nattes/semaine l à 2 personnes	5 à 6 nattes/semaine 2 à 3 personnes
Métayage (polders)	0,11 à 0,22ha	0,22 à 0,44ha
Construction (fabrication des briques)	1 personne	2 personnes
Nouvelles activités		
Migration/exode	Non typique	1 personne
Transfère d'argent	Non typique	10000 à 20000 FCFA

XI .Recommandations

Conscients de la situation de vulnérabilité des ménages les plus pauvres, et convaincus des potentialités de la zone, il est très important de renforcer les systèmes de production suivante :

- Une intensification des aménagements hydro - agricole permettra l'augmentation des superficies agricoles ce qui permettra aux ménages d'accéder à la terre dans des polders et de lutter contre l'insécurité alimentaire. Les aménagements hydro agricoles ne représentent actuellement que 12% des potentialités existantes.
- Le renforcement des capacités techniques des agriculteurs à travers la mise en place et le développement de l'approche « **champs école paysans** » ;

- La mise en place de structures communautaires de commercialisation des semences et des intrants (boutiques d'intrants villageoises) en impliquant les pauvres dans le processus de gestion;
- L'amélioration du système de commercialisation des produits agricoles afin de diminuer le bradage pendant la récolte par les plus pauvres en termes de processus permettant des prix rémunérateurs aux producteurs. Le warrantage pourrait être une option à étudier et mettre en place;
- Le cheptel très important (2 598 708 têtes à majorité des ruminants) de la zone reste peu valorisé à cause du manque d'une unité de transformation de la grande production laitière. Une politique d'implantation d'unité de transformation de l'importante production laitière permettra de créer les conditions d'une plus grande richesse ;
- Promouvoir le petit élevage chez les ménages très pauvres et pauvres par la distribution des animaux et l'amélioration de la couverture zoo-sanitaire ;
- Orienter les ménages pauvres à la création des structures collectives pour des activités économiques plus rentables ;
- Améliorer l'accès au crédit d'investissement aux ménages pauvres, ce qui leur permettrait de diversifier leurs moyens d'existence et d'accéder à la terre arable ; Améliorer l'accès à l'eau potable pour réduire de manière significative l'incidence de nombreuses maladies hydriques qui affectent l'état de sante et la nutrition de cette population singulièrement celles des ménages les plus pauvres qui ne peuvent pas souvent s'offrir l'accès aux soins.

Annexe

Composition de l'équipe

Le travail de terrain de cette étude a été coordonné par Monsieur Minguéyambaye Naiban, Point Focal HEA au SISAAP avec l'appui de Monsieur Demba Touré, Point Focal HEA à OXFAM Intermon. Les personnes ci-dessous ont participé également au travail de terrain:

Prénom(s) & NOM	Organisation	Fonction
Kaidanoum Florence	DPA	Chef de secteur
Mahamat Djamaladine Adoun	SISAAP	Expert Agroéconomiste
Mahamat Adam Moussa	DSAAV/DPSA	Chef de service
François CIBANDA	Oxfam	Food Sec Officer
Ali boukar Oumar	DSAAV/DPSA	Chef de Division
Adoum Seid Gamané	DESPA	Chef de Division

Yassir Dagache	Islamic Relief	Assistant technique de projet food sec
Galel Ngartolabaye	Islamic Relief	Assistant technique de projet food sec

Villages enquêtés

Les données primaires ont été collectées dans les huit (10) villages suivants:

Region	Departement	Sous Préfecture	Villages
Lac	Mandy	Bagasola	TCHINGAM
			MELIA
		Bol	MEDIKOURA
			DAGUILA
			KAYAWA
			DJOUBOUL GOUL GUILLOUM
			DJOUBOULBOUL NGARI
			Yaoula
			Gambia
			BROUMTCHOULOUM



Aide humanitaire
et Protection civile



Cette étude a été réalisée grâce aux financements de la Direction Générale Aide Humanitaire & Protection Civile de la Commission Européenne (ECHO) et du Bureau de l'USAID pour les secours d'urgence en cas de catastrophe à l'étranger (OFDA).

Pour tout renseignement complémentaire concernant ce profil, veuillez contacter :

- Save the Children, Bureau Régional Afrique de l'Ouest et du Centre
- OXFAM Intermon au Tchad
- La Coordination nationale du Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire et l'Alerte Précoce (SISAAP) du Tchad.

www.hea-sahel.org